

Arrêtons l'hypocrisie !

Le "rouleau compresseur" du Grenelle de l'environnement avance à grands pas et continue d'encadrer toujours plus les pratiques agricoles. Lors de la dernière Commission agro-environnementale régionale (CRAE) de février, les débats ont largement porté sur les objectifs ambitieux du Grenelle pour l'agriculture. Les mesures agri-environnementales territoriales (MAET) dans les bassins d'alimentation de captages nous sont présentées comme la panacée pour faire évoluer nos pratiques, mais n'oublions pas que celles-ci ne sont financées que 5 années. Il serait illusoire de penser que, dans ce contexte, nos agriculteurs auront eu le temps de faire face aux conséquences économiques liées à l'évolution des pratiques.

Nous considérons également que les conditions nationales imposées dans les MAET sont trop contraignantes pour une mise en œuvre généralisée. Il nous faut donc envisager une contractualisation différente sur les territoires, plus simple et accessible à l'ensemble des agriculteurs concernés par la problématique des bassins d'alimentation. Par ailleurs, nous sommes inquiets quant à la mise en œuvre de l'article 21 de la loi sur l'eau. Lorsque les pratiques deviendront obligatoires sur ces bassins, que deviendront les exploitants et propriétaires fonciers concernés ?

Nous partageons les objectifs de bon état des eaux de la Directive Cadre sur l'eau mais nous ne pouvons accepter que de telles contraintes réglementaires soient, à terme, sur des espaces agricoles sans contrepartie financière. Faisons ensemble que l'activité agricole soit toujours viable sur ces espaces.

Philippe Lirochon



Informations consultables sur www.eure-et-loir.chambagri.fr

Fertilisation

Blés: ajuster et piloter les apports azotés de fin de cycle

La montaison est la dernière étape pour ajuster la fertilisation azotée aux besoins réels du blé sur la parcelle. L'état du blé, l'écart entre les apports et la dose prévisionnelle calculée ainsi que les outils de pilotage permettent de prendre la décision.

Le stade optimal du 3^{ème} apport est à dernière feuille

• Pour des blés à trois apports
Un dernier apport vers deux à trois nœuds sécurise le rendement (notamment en situation non irrigable), en pénalisant un peu le taux de protéines et ceci d'autant plus que le blé a une forte densité de talles. L'apport à dernière feuille est le meilleur compromis entre rendement et taux de protéines. Un apport plus tardif favorise la protéine mais risque de pénaliser le rendement.

• Pour les blés à quatre apports
Notamment pour les blés de force à exigence de taux de protéines élevés, le troisième apport est réalisé au stade deux nœuds.

Il faut réserver un apport qualitatif (déjà inclus dans la dose totale calculée) au stade gonflement à début épiaison.

Les outils de pilotage permettent d'ajuster la fertilisation azotée

Les outils de pilotage en végétation, Jubil®, H-Ntester®, RAMSES®, GPN®, FARMS-TAR® permettent de prendre en compte l'évolution de la situation culturale de chaque parcelle. Ce sont des outils d'aide à la décision qui affinent le raisonnement mais ne le remplacent pas.

Ils sont indispensables sur les parcelles où la dose prévisionnelle est forte compte tenu d'un reliquat faible et du temps froid de l'hiver. Il est important de valider ces doses avec les potentiels actuels. L'utilisation des outils de pilotage sera donc souvent utile mais, si les conditions sèches perdurent, des précautions d'utilisations seront à prendre.

Tout d'abord, il faut attendre que l'azote apporté ait été mis à disposition de la plante de manière efficace. Il est donc inutile de

faire un diagnostic de nutrition avant que le cumul d'eau (pluies efficaces supérieures à 2 mm/jour ou irrigation) enregistré depuis le dernier apport d'azote n'ait atteint un minimum de 15 à 20 mm. Une fois ce cumul acquis, il faut compter 5 à 8 jours pour que la plante ait réellement le temps suffisant pour valoriser l'azote de la solution du sol.

Les outils reposant sur la mesure de la teneur en nitrate des jus de base de tige comme Jubil® sont utilisables si l'absorption d'azote (apport au stade épi 1cm et cumul de 15 à 20 mm) est acquise avant le stade 2 nœuds. Au-delà, la base des tiges ne joue plus le rôle de "réservoir tampon" qu'elle tient plus précocement. Dans ces conditions, une faible teneur en nitrates dans la base des tiges n'est pas synonyme de carence azotée.

Les outils comme H-Ntester® GPN®, FARMSTAR® qui reposent sur une évaluation indirecte du statut azoté de la plante par la mesure de la chlorophylle sont plus souples dans cette situa-

tion. Le diagnostic est fiable de 2 nœuds au gonflement si l'on respecte, entre le dernier apport et la mesure, le cumul de pluie de 15 mm puis 5 jours en plus pour que l'azote soit absorbé par la plante.

Contact : *Thierry Savoie*
02 37 24 45 73.

Préalable à l'utilisation des outils de pilotage

- Calcul de la dose totale à épandre par la méthode du bilan basé sur le reliquat d'azote (opération Nitrates Moins proposée chaque année fin janvier).
- L'utilisation des outils de pilotage n'est pertinente que sur les parcelles conduites à la dose calculée moins 40 unités.
- Prise en compte des particularités météorologiques de l'année pour valider le résultat de la mesure : attendre le cumul de pluie de 15 à 20 mm plus un délai d'absorption de l'azote de 5 à 8 jours. Si ces conditions ne sont pas remplies, les outils de pilotage ne sont pas fiables.

En bref

Produire et valoriser l'énergie issue de la méthanisation

Nous vous proposons une formation de 2 jours dédiée au biogaz les 11 et 18 avril 2011, à Miermaigne. La première journée sera consacrée aux principes de la méthanisation et à son approche technico-économique. Au cours de la deuxième, vous visiterez une unité de méthanisation et pourrez ainsi réfléchir à la construction d'un projet.

Contact : *Aurore Piquet*
02 37 24 46 69

Principes techniques, filières et débouchés en grandes cultures bio

Quels sont les principes techniques en grandes cultures bio ? Comment sont-ils mis en pratique ? Comment la filière céréalière bio est-elle organisée ? Pour répondre à ces questions une session de formation est prévue sur 1,5 jour le 5 et le 11 avril prochain. Au programme : rotation, désherbage mécanique, gestion de l'azote, visite d'une exploitation céréalière bio et organisation de la filière céréalière bio sur le département. Vincent Moulin (Fdgeda du Cher) interviendra pour le premier jour, Agralys Bio et Biocer le second.

Contact : *Julie Gall,*
02 37 24 46 76 / 06 84 98 95 54

Binage rapide avec guidage de précision (GPS/RTK, camera...)

Le 28 avril prochain, la Chambre d'agriculture et la FDCUMA d'Eure-et-Loir organisent une démonstration de binage rapide d'une parcelle d'avoine semée en ligne unique à 25 cm et en lignes doubles à 50 cm. Le guidage sera assuré par GPS/RTK, camera ou les deux simultanément.

Contact : *J.-B. Leclercq*
02 37 24 45 54

Mesp@rcelles, la solution Internet pour piloter vos cultures

L'équipe mesp@rcelles vous propose un accompagnement à la réalisation de votre déclaration PAC :

- en rendez-vous collectif ou individuel, à partir des outils mes@parcelles et Télépac ;
- avec contrôle de cohérence et explication des nouvelles dotations DPU, identification et calcul de vos surfaces en équivalents topographiques (SET)...

Pour de plus amples informations sur mesp@rcelles ou pour une inscription aux services déclaration PAC, appelez nous.

Contact : *L'équipe Mesp@rcelles*
au 02 37 24 46 00

Irrigation

La remontée de la nappe de Beauce allège les restrictions en 2011

Sous réserve de l'arrêt préfectoral à paraître, les prélèvements irrigation en Beauce centrale, seront limités à 91% du volume de référence, soit une augmentation de 28% par rapport au volume prélevable autorisé en 2010. Cet allègement est la conséquence de la recharge marquée de la nappe depuis le 10 décembre (niveau actuel 113,29 m le 13 mars, soit +75cm).

Les règles de gestion ne changent pas : votre volume prélevable individuel sera calculé par application d'un coefficient 0.91 sur le nouveau volume de référence 2010 (rappel : en 2010 les volumes de référence ont été

réduits de 20% par rapport aux références historiques). **C'est un volume strict** : il n'y a plus de report interannuel ni d'autorisation de dépassement.

Ce volume est utilisable sur les cultures de votre choix et à la période de votre choix, sous réserve de restrictions supplémentaires pouvant survenir en cas d'alerte ou de crise : 24 ou 48 h d'interdiction hebdomadaire de pompage si l'alerte a lieu après le 1^{er} juillet. En cas d'alerte ou de crise avant le 1^{er} juillet, ces mesures sont susceptibles d'être durcies (réunion d'une cellule sécheresse).

L'alerte est caractérisée par le franchissement du seuil piézo-

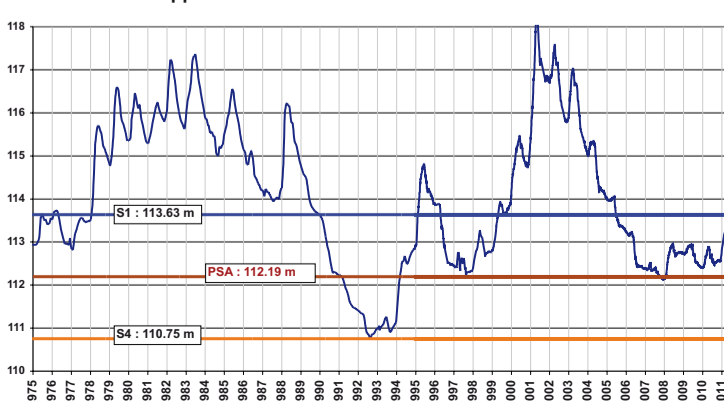
métrique d'alerte (niveau de la nappe) de 112,19 m. La crise est constatée lorsque 3 des cinq rivières de référence sont en dessous de leur débit de crise : la Conie, l'Aigre, les Mauves, la Juine et l'Essonne. Le suivi du niveau de la nappe et du débit des rivières est consultable par tous sur internet sur le site http://www.centre.ecologie.gouv.fr/nappe_de_beauce.htm (mise à jour le mardi), et au dos des Irricartes pendant la saison. Dans les secteurs périphériques de la nappe, la situation est moins favorable. Les coefficients pour 2011 seront respectivement de l'ordre de 0.74 en Beauce Blésoise et entre 0.55 et

0.60 sur les bassins du Fusain et du Gâtinais.

Contact : *Francis Golaz*
02 37 24 45 35

En cas de sécheresse de printemps, préservez les volumes nécessaires aux besoins prioritaires (cultures d'été et/ou cultures contractualisées). Pour les autres cultures, si vous manquez d'eau, privilégiez l'irrigation durant les périodes les plus sensibles et privilégiez les sols les plus superficiels pour mieux valoriser les irrigations apportées.

Indicateur Nappe de Beauce centrale - situation au 13/03/2011 : 113.29 m



Beauce Centrale - Lecture directe du coefficient de gestion = valeur au 1er avril (transformation de l'indicateur par application des règles actuelles de calcul du coefficient annuel sur l'ensemble de la période connue)

